



CERCLE PÉGASE a.s.b.l.

Demande d'adhésion (1)

(*) Nom (en majuscules) :

(*) Prénom

(*) Adresse complète:

Téléphone :

GSM :

Courriel @:

Date de naissance :

Nationalité:

Les champs avec un * sont obligatoires pour la bonne tenue de notre comptabilité. Les autres sont facultatifs. Si vous optez pour l'envoi du bulletin par email, votre adresse email est obligatoire. En versant votre cotisation vous acceptez que le Cercle Pégase asbl enregistre les données obligatoires dans sa comptabilité et vous informe de ses activités, notamment via son bulletin périodique. Pour les champs facultatifs nous vous demandons un accord séparé (voir au verso de ce document).

En renvoyant cette demande d'adhésion (1), je confirme avoir versé :

1 euro <=18 ans **ou** 18 euro > 18 ans

Sur le compte IBAN BE40 0000 1472 1263 (BIC BPOTBEB1)
du Cercle Pégase a.s.b.l., Bruxelles.

Fait à
le

Volet à renvoyer sans retard au secrétariat soit, de préférence, par courriel soit par la poste

Madame Viviane MEYS
Avenue de Villegas 25
B-1083 BRUXELLES
secretariat1 [arobase/AT] cerclepegase.be

Les données concernant la vie privée reprises ci-dessus sont soumises au Règlement général sur la protection des données (le texte complet est disponible sur le site de la Autorité de protection des données <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/>)

NB: Le Cercle Pégase publie une revue mensuelle qui vous sera envoyée d'office par e-mail sauf demande expresse de la recevoir sous format papier (L'expédition postale n'est possible qu'en Belgique)

(1) L'adhésion au Cercle Pégase a.s.b.l. vaut acceptation de la Clause limitative de Responsabilité

CLAUSE LIMITATIVE DE RESPONSABILITE

participants ») déchargent le Cercle Pégase ASBL ainsi que tout membre du Cercle Pégase ASBL qui organise une ou des activités (le Cercle et ces membres étant dénommés ci-après organisateurs) de toute responsabilité, tant contractuelle qu'extracontractuelle, pour tout acte, toute faute, même lourde, toute négligence ou abstention, à l'exception de la faute intentionnelle, que les organisateurs pourraient commettre lors de l'organisation de marches, randonnées, sorties cyclistes, visites et autres événements et lors de la réservation de séjours tant en Belgique qu'à l'étranger.

Les participants renoncent notamment à tout recours contre les organisateurs du fait de tout dommage qu'ils pourraient subir au cours des marches, randonnées, sorties cyclistes, visites et autres événements. Ils reconnaissent également ne pouvoir exercer de recours contre les organisateurs en restitution de l'acompte et/ou du solde versés, si ceux-ci venaient à être perdus

-en raison de l'insolvabilité (faillite, réorganisation judiciaire, déconfiture...) ou d'un acte frauduleux des propriétaires ou gérants du logement,

-ou en raison d'un cas de force majeure rendant impossible le déroulement du séjour aux dates prévues pour des raisons sanitaires (notamment en cas d'épidémie), environnementales, climatiques, de sécurité publique ou pour toute autre raison sur laquelle le Cercle Pégase n'a aucune emprise.

Tout litige lié aux activités du Cercle Pégase ASBL est de la compétence exclusive des tribunaux de Bruxelles. Seul le droit belge est d'application. La participation aux activités du Cercle Pégase ASBL vaut acceptation des dispositions qui précèdent.